RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Pierre Mendès-France
Labarthe-sur-Lèze

Le principal

Affaire suivie par :
Laurent HERBETH
Tél : 05.62.11.56.60
Mél : 0312843x@ac-toulouse.fr

1047 route du Plantaurel
31860 Labarthe-sur-Lèze

Labarthe-sur-Lèze, le 6 novembre 2026

Le principal

A

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Objet : Modalités de l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration

Madame, Monsieur,

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration du collège auront lieu, comme l'année dernière, par voie électronique, de lundi prochain 9 novembre, 8h, jusqu'au jeudi 12 novembre, minuit.
Cette procédure est organisée via PRONOTE. Elle respecte les obligations de confidentialité et de sécurité qui s'imposent pour ce type de scrutin.

Le vote électronique par PRONOTE a lieu sous l'autorité du chef d'établissement, qui préside le bureau de l'élection. Celui-ci comprend, en outre, une secrétaire, ainsi qu'une déléguée (assesseure) désignée par chacune des listes candidates. Le bureau de l'élection est chargé du contrôle de la régularité du scrutin. Il assure le respect des principes régissant le droit électoral et peut consulter à tout moment du scrutin les éléments relatifs au taux de participation et à la liste d'émargement des électeurs.

Deux listes de candidatures ont été déposées, l'une de la FCPE, l'autre de la GIPEV.

Vous pourrez voter en tout lieu, dès lors que vous disposerez d'une connexion internet, en utilisant soit votre espace parents, soit l'application mobile de PRONOTE.
Pour vous accompagner dans la procédure, vous trouverez en annexes le guide de l'électeur, ainsi que des présentations de l'application mobile de PRONOTE, concernant l'accès à la plateforme d'élections et le déroulement du scrutin.

En cas de difficulté, vous pourrez joindre l'établissement, via son secrétariat, au 05 62 11 56 60 ou en écrivant à l'adresse 0312843x@ac-toulouse.fr.

Le dépouillement du vote électronique aura lieu vendredi 13 novembre, à 17h, en présence des assesseures représentantes des deux listes. Les listes, ainsi que les professions de foi des deux associations de parents d'élèves, sont déposées sur la plateforme d'élections de PRONOTE.

Une participation large à ce scrutin permettra de garantir la meilleure représentativité des parents d'élèves qui seront élus au conseil d'administration pour l'année scolaire 2026-2027.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le principal,

Laurent HERBETH

COLLÈGE Le Chef d'Établissement PIERRE MENDÈS FRANCE